

CHEVALIERS DE COLOMB

LA FAMILLE DU MOIS



GUIDE

TABLE DES MATIÈRES

MATIÈRES

HISTORIQUE DU PROGRAMME	2
Rôle et responsabilités du comité	3
Ressources pour la Famille du Mois/de l'Année	5
REGISTRE DES LAURÉATS DE LA FAMILLE DU MOIS	6

HISTORIQUE DU PROGRAMME

En tant que Chevaliers de Colomb, nous avons toujours été dévoués au développement de familles fortes et dynamiques. Afin de soutenir cette mission et de faire encore mieux connaître nos nombreuses familles exceptionnelles, le Conseil Suprême a mis en place le programme Famille du Mois en 1978.

Pour participer au programme, votre conseil doit d'abord sélectionner une famille de la paroisse comme Famille du Mois, en suivant les directives expliquées en page 3 de ce livret. Ensuite, remplissez et envoyez le formulaire de rapport Famille du Mois au Département de la mission fraternelle du Conseil Suprême. Précisez les raisons du choix au bas du rapport. Les formulaires peuvent être obtenus auprès du service Fournitures en ligne, le portail de commande de fournitures disponible sur « Officiers en ligne ».

Le 15° jour de chaque mois (d'août à juillet), des formulaires de rapport Famille du Mois seront prélevés au hasard parmi toutes les rédactions reçues au bureau du Conseil Suprême pour le mois précédent. Chacune des familles sélectionnées recevra un cadeau spécial de Sainte Famille, avec une lettre de félicitations personnelle de la part du Chevalier Suprême Carl A. Anderson. Ces lettres seront envoyées directement aux familles à leurs domiciles.

N'oubliez pas que, quand votre conseil sélectionne une Famille du Mois, le formulaire de rapport approprié doit être rempli et signé par le grand Chevalier. Les formulaires complétés par le conseil doivent arriver au bureau du Conseil Suprême avant le 15° jour du mois suivant le mois désigné sur chaque formulaire de rapport individuel. Les dates pour les rapports sont indiquées ci-dessous.

La Famille du Mois Dates limites pour la sélection par le Conseil Suprême

Famille de juillet — dû le 15 août

Famille d'août — dû le 15 septembre

Famille de septembre — dû le 15 octobre

Famille d'octobre — dû le 15 novembre

Famille de novembre — dû le 15 décembre

Famille de décembre — dû le 15 janvier

Famille de janvier — dû le 15 février

Famille de février — dû le 15 mars

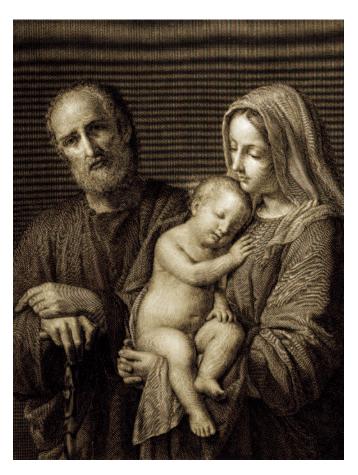
Famille de mars — dû le 15 avril

Famille d'avril — dû le 15 mai

Famille de mai — dû le 15 juin

Famille de juin — dû le 15 juillet

Informations



LA SAINTE-FAMILLE

Honorez et soutenez le développement de familles fortes!

Chaque mois, une famille de votre paroisse sera honorée localement et aura l'opportunité d'être sélectionnée par le Conseil Suprême!

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU COMITÉ

Chaque conseil doit établir un comité qui aura la responsabilité de sélectionner chaque mois une Famille du Mois. Établissez des lignes directrices pour aider votre comité à choisir la famille de la paroisse qui est la plus digne de recevoir cet honneur. Vous trouverez ci-dessous quelques suggestions pouvant être utiles à votre comité.

- 1. Les comités doivent être constitués de membres qui connaissent de nombreuses familles du conseil et de la paroisse, et qui souhaitent promouvoir la vie de famille.
- 2. Les membres du comité doivent passer des entretiens avec les prêtres, voisins, membres du conseil, etc., de la paroisse, afin d'obtenir des recommandations, des références et des évaluations concernant les familles. Ils doivent également parler directement aux familles qui sont prises en considération.
- 3. Le comité doit prendre en compte les facteurs suivants dans sa recherche d'une Famille du Mois :
 - La famille est-elle soudée ? La famille passe-t-elle des moments de qualité ensemble ?
 - La famille assiste-t-elle à la messe ensemble ? La famille prie-t-elle ensemble en dehors de la messe ?
 - La famille a-t-elle apporté une contribution significative à la paroisse et à la communauté ecclésiale ?
 - La famille est-elle un modèle en ce qui concerne les valeurs familiales catholiques ?
- 4. Le comité de la Famille du Mois n'a pas besoin de rechercher une « super famille » chaque mois. Le comité doit rechercher une famille qui respecte les valeurs traditionnelles de la famille chrétienne, et qui mérite d'être honorée pour cela.

Veillez à ce que votre conseil honore la Famille du Mois choisie. Demandez à votre prêtre l'autorisation de présenter la récompense chaque mois lors de la messe. Le Conseil Suprême a un *Certificat de Famille du Mois* en couleur (n° 1843-F) disponible, que les conseils peuvent présenter aux familles sélectionnées. Le certificat fait 21,5 cm x 28 cm, et peut être obtenu auprès du service Fournitures en ligne, le portail de commande de fournitures disponible sur « Officiers en ligne ».

Informations

Chaque année, les conseils participant au programme de la Famille du Mois doivent également sélectionner une Famille de l'Année.

Lorsque vous sélectionnez la famille de l'Année de votre conseil, suivez des directives similaires à celles utilisées par le comité pour choisir chaque Famille du Mois. Les bénéficiaires admissibles à la Famille de l'Année doivent être membres de Chevaliers de Colomb. Généralement, la Famille de l'Année est choisie parmi les familles nommées Famille du Mois dans les 12 derniers mois. Votre comité de sélection doit déterminer si chaque famille a continué d'incarner les attributs d'une famille catholique solide.

Déterminez quelle famille de votre conseil est au-dessus des autres en ce qui concerne la promotion des principes de notre Église et de notre Ordre. Quelle famille est la plus à même d'être qualifiée de famille « modèle », que chacun dans la paroisse devrait suivre ? Dans chaque aspect du service à l'Église, à la communauté et au conseil, ainsi qu'envers autrui, quelle famille mérite le plus le titre de Famille de l'Année ?

La Famille de l'Année de votre conseil doit également recevoir un hommage approprié. Pour vous aider à honorer votre Famille de l'Année, le Conseil Suprême met à votre disposition un *Certificat de Famille de l'Année* en couleur (n° 1843A-F). Le certificat mesure 21,5 cm x 28 cm. Des exemplaires uniques du certificat sont disponibles auprès du service Fournitures en ligne, le portail de commande de fournitures disponible sur « Officiers en ligne ».





Des juridictions individuelles organisent chaque année des compétitions nationales ou provinciales de Famille de l'Année. La Famille de l'Année internationale du Conseil Suprême est choisie parmi les lauréats des États et des provinces.

REMARQUE : les lauréats internationaux sélectionnés ne peuvent pas être des employés du Conseil Suprême des Chevaliers de Colomb. Les bénéficiaires admissibles à la Famille de l'Année doivent être membres de Chevaliers de Colomb. Une fois que votre conseil a choisi une Famille de l'Année, utilisez le formulaire d'inscription à la Famille de l'Année pour inscrire cette famille au concours de l'État/de la province. Les formulaires peuvent être obtenus auprès du service Fournitures en ligne, le portail de commande de fournitures disponible sur « Officiers en ligne ». Chaque juridiction fixe sa propre date limite pour les inscriptions (généralement de manière à pouvoir honorer les lauréats lors du Congrès d'État), et votre Conseil d'État fournira des informations à ce sujet ; assurez-vous de choisir et d'inscrire votre lauréat du conseil à temps pour la compétition de la juridiction.

FAMILLE DU MOIS/DE L'ANNÉE RESSOURCES

F	'ORMULAIRI	E DE SAISIE
	À ENVOYER AVANT LE 15	
	La famille	(New) a été nommée
Famille du mois en	pour le Conseil(Namin)	(Ville, fast on Perrince)
	le présent rapport avec les informations et qualif la Famille du mois du Conseil Suprême.	ications de la famille. Cette étape permettra également d'inscrire la
Époux:	Namiro de membro (le car	Épouse :
Enfants/åges:	Enfants/lages:	Enfants/liges:
La Famille du mois de notr	e conseil a été nommée pour les raisons suivantes	
La Famille du mois de notr	Signature :	
		La selection de la Frantille de nombo des recine compre des facteurs universes • La familité ou elle sondre ? La familité ous elle sondre ? La familité ou elle sondre ? • La familité ou elle sondre ? • La familité sondre elle la la mouve consulté ? La familité paris elle la sondre consulté ? La familité paris el elle sonnéhe ent divent de la mouve de la sondre de la consultation de la mouve de la
		La famille représente-t-elle un modèle pour les valeurs

Formulaire d'inscription à la Famille du Mois (n° 10668-F)



Certificat de Famille de l'Année (n° 1843A-F)



Certificat de Famille du Mois (n° 1843-F)



Formulaire d'inscription à la Famille de l'Année (n° 10680-F)

LA FAMILLE DU MOIS Lauréats

UTILISEZ CETTE PAGE POUR ENREGISTRER LES LAURÉATS DE LA FAMILLE DU MOIS POUR LES DOSSIERS DU CONSEIL

JUILLET	LA FAMILLE DE :	
AOÛT	LA FAMILLE DE :	
SEPTEMBRE	LA FAMILLE DE :	
OCTOBRE	LA FAMILLE DE :	
NOVEMBRE	LA FAMILLE DE :	
DÉCEMBRE	LA FAMILLE DE :	
JANVIER	LA FAMILLE DE :	
FÉVRIER	LA FAMILLE DE :	
MARS	LA FAMILLE DE :	
AVRIL	LA FAMILLE DE :	
MAI	LA FAMILLE DE :	
JUIN	LA FAMILLE DE :	

Notes

